



Sci décès du conjoint associé

Par **MUSEE44**, le **27/06/2008** à **10:59**

Bonjour,

Mon épouse est décédée en 2005 et à l'époque nous possédions une SCI.

Ma belle fille n'a pas voulu rester dans la société ce qui fait que mon notaire n'a pas trouvé d'autre solution que de vendre la SCI afin que ma belle fille récupère les parts qui lui revenaient de droits.

J'ai le sentiment d'avoir été mal conseillé par mon notaire car personnellement je voulais garder la société. Aurait t'il pu trouver un autre moyen?

Merci.